



# CINQUIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENT

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

### ACTIVITÉ

---

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)  
Visioconférence  
19 et 20 août 2020

### DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

---

- M. François Paradis, président de l'Assemblée nationale du Québec
- M<sup>me</sup> Annie-Christine Cyr, directrice adjointe de cabinet du président
- Conseillère en relations interparlementaires et internationales

### CONTEXTE

---

La Conférence mondiale des présidents de parlements se déroule tous les cinq ans depuis l'année 2000 et a pour objectif de renforcer la dimension parlementaire de la gouvernance mondiale. Cette cinquième conférence, organisée conjointement par l'Union interparlementaire (UIP) en collaboration avec les Nations Unies et le Parlement d'Autriche, devait se tenir à Vienne les 19 et 20 août 2020. En raison de la pandémie de COVID-19 il a été décidé de le tenir en ligne avec un programme réduit sur le thème « Les parlements mobilisés pour un multilatéralisme plus efficace qui apporte la paix et le développement durable aux peuples et à la planète ».

## OBJECTIFS ET RÉSULTATS

---

Se familiariser avec le fonctionnement de la Conférence mondiale des présidents de parlement et demeurer au fait des enjeux prioritaires soulevés par les présidents de parlement dans le monde.

- Le président a assisté au débat interactif portant sur les mesures concrètes pouvant être prises par les parlements dans les secteurs de la santé, du climat et de l'économie. À cette occasion la nécessité d'une coopération accrue entre les parlements a été soulevée ainsi que l'importance d'un multilatéralisme fort et efficace. En ce qui concerne les mesures de santé publique visant à répondre à la pandémie de COVID-19, les parlements ont été mis au défi d'user pleinement de leurs pouvoirs et de préparer suffisamment tôt l'après-pandémie.

Plusieurs présidents de parlement ont également appelé à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'instauration d'économies à bilan carbone neutre. Ils ont souligné que les parlements ont le pouvoir et le devoir de traduire en droit interne et dans les politiques nationales les principaux engagements internationaux, comme l'Accord de Paris sur le climat et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Assurer une première représentation de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à titre de membre associé lors de cet événement d'envergure mondiale

- Depuis octobre 2019, l'APF est passée d'observateur à membre associé de l'Union interparlementaire, devenant ainsi un acteur à part entière de l'organisation. La participation à cette 5<sup>ème</sup> Conférence des présidents a permis de suivre les débats et les rapports de référence présentés par plusieurs présidents de parlement. Le président de l'ANQ a ainsi pu assister à de nombreuses séances dont celles portant sur les thèmes suivants : *l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes, la représentation des jeunes dans la politique, le développement durable à l'horizon 2030, la démocratie et l'évolution du rôle du parlement, ainsi que la science, la technologie et l'éthique.* À la fin des travaux de cette 5<sup>ème</sup> Conférence, une déclaration finale a été adoptée par consensus par les présidents de parlement. Les réserves émises par certains pays ont été consignées à la fin du document. Pour consulter les documents de la conférence et la déclaration en ligne voir: <https://www.ipu.org/fr/event/cinquieme-conference-mondiale-des-presidents-de-parlement#event-sub-page-22190/>

## STATISTIQUES

---



## SUIVIS

---

Si la situation le permet en raison de la pandémie de Covid-19, un deuxième volet de la Conférence mondiale des présidents de parlement et du Sommet des présidentes de parlement se déroulera en personne en 2021, à Vienne, en Autriche.